



Répertoire des Mandats
de
l'URIOPSS Bretagne

Juin 2017

Plus proches, plus solidaires, plus forts

LES MANDATS DE L'URIOPSS BRETAGNE

Conformément à l'article 1 des statuts de l'URIOPSS Bretagne,
*« l'Union Régionale, membre de
l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UNIOPSS,
a notamment pour but de représenter
les œuvres et organismes privés, sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif
et d'assurer la sauvegarde de leurs intérêts légitimes
auprès des pouvoirs publics et organismes de toute nature ».*

LA CHARTE DES MANDATS

Dans le respect de son projet associatif, l'URIOPSS Bretagne s'est donnée comme objectif de mieux accompagner les adhérents dans l'exercice de leur mandat et de favoriser les échanges d'information entre ses représentants, son équipe technique et ses adhérents.

Pour ce faire, nous avons souhaité formaliser les engagements qui existent entre l'URIOPSS Bretagne et chaque représentant de l'Union, par mandat de titulaire ou de suppléant.

A ce titre en janvier 2010, une charte des mandats a été mise en place.

Cette charte signée par l'ensemble des représentants de l'URIOPSS Bretagne rappelle que l'objectif de l'intervention du mandataire est de représenter les œuvres et organismes privés sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif, d'assurer la sauvegarde de leurs intérêts légitimes et de porter une parole commune auprès des Pouvoirs Publics et des organismes de toute nature.

L'URIOPSS Bretagne est titulaire de :

- Mandats régionaux
- Mandats interrégionaux
- Mandats départementaux
- Mandats nationaux

Elle participe également, dans ce cadre, à de nombreuses commissions de travail.

L'objectif de ce répertoire est de vous permettre d'identifier au sein de chaque instance les personnes physiques habilitées à représenter l'URIOPSS Bretagne. Ce répertoire a été réalisé en avril 2012 et donne lieu à des mises à jour régulières.

LES MANDATS REGIONAUX

La révision générale des politiques publiques et la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (dite loi HPST) et la loi de Modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 ont modifié le paysage institutionnel du secteur sanitaire, social et médico-social.

Les Agences Régionales de Santé (ARS) ont été créées au 1^{er} avril 2010. La composition et le fonctionnement des différentes instances en charge de la gouvernance des ARS sont :

- **Le conseil de surveillance** : il est en charge notamment de l'approbation du budget, de donner un avis sur le plan stratégique régional de santé, sur le CPOM de l'agence et sur les résultats de l'agence. Il est composé de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des organismes d'assurance maladie, des usagers et de personnes qualifiées.
- **Deux commissions de coordination des politiques publiques de santé** : elles associent les services de l'Etat, des collectivités territoriales et leurs groupements et les organismes de sécurité sociale. Elles sont compétentes pour assurer la cohérence et la complémentarité des actions déterminées et conduites par leurs membres.
- **La conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)** : elle concoure par ses avis, à la politique régionale de santé. Elle est composée de 95 membres répartis dans 8 collèges dont un représentant les organismes gestionnaires des établissements et services de santé et médico-sociaux. Outre l'Assemblée Plénière, la CRSA est organisée avec une commission permanente et 4 commissions spécialisées (prévention, offre de soins, prise en charge et accompagnement médico-sociaux et droit des usagers).
- **Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS)** : La loi de Modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 a prévu l'installation des Conseils territoriaux de santé en remplacement des Conférences de territoire créées par la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » (HPST) du 21 juillet 2009. Instance de débat, de concertation et de réflexion partagée associant l'ensemble des acteurs et usagers locaux du système de santé, le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux conseils territoriaux de santé fixe leur composition et leur mode de fonctionnement. Ainsi, conformément à l'article L. 1434-10 du Code de la santé publique, **le Directeur général de l'ARS a constitué les conseils territoriaux de santé (CTS) sur chacun des 7 territoires de démocratie sanitaire en Bretagne.**

CONFERENCE REGIONALE DE SANTE ET DE L'AUTONOMIE (C.R.S.A.)

L'URIOPSS est représentée au sein de l'Assemblée Plénière de la CRSA au titre des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées et handicapées.

Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

M. Gilles ROLLAND **Titulaire**
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur Général - Association Les Amitiés d'Armor - BREST
Président de l'URIOPSS Bretagne

M. Jean-Michel FRIZJER **1^{er} Suppléant**
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - Association Montbareil - SAINT-BRIEUC

M. Gaël De FRESLON **2nd Suppléant**
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - Résidence Père Brotier - SAINT-BRIEUC

Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

M. Lionel BRUNEAU **Titulaire**
Directeur Général - Association Quatre Vaulx Les Mouettes - SAINT CAST LE GUILDO
Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

M. Patrick FLEURY **2nd Suppléant**
Directeur - CPC Le Moulin Vert Kerozer et du Pôle Médico-Social des ateliers du Moulin Vert - SAINT AVE - ARZON

Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

M. Christophe GUINCHE **Titulaire**
(Représentation conjointe URIOPSS-FNARS)
Responsable de pôle - Association ADALEA - SAINT-BRIEUC

En cours de désignation **1^{er} Suppléant**
(Représentation conjointe URIOPSS-FNARS)
Association pour l'Insertion Sociale AIS35 - RENNES

M. Pascal DREANO **2nd Suppléant**
(Représentation conjointe URIOPSS-FNARS)
Directeur - Association Le Goëland - SAINT-MALO

Représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

M. Roland JANVIER Titulaire
Directeur Général - Fondation Massé Trévidy - QUIMPER
Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

En cours de désignation Suppléant
AMISEP - PONTIVY

M. Jean-Luc BOISARD Suppléant
Directeur Général - ASFAD - RENNES

A noter que la représentante de l'URIOPSS Bretagne au CESER, Mme Marie-Christine CARPENTIER, Trésorière adjointe, est membre de la CRSA en qualité de représentante du Président du CESER.

GROUPES THEMATIQUES REGIONAUX

Le 1er janvier 2018, le Directeur général de l'ARS Bretagne arrêtera le PRS 2018-2022 après avis officiel du Préfet de Région, du Conseil Régional, des Conseils Départementaux, des Conseils Municipaux et de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie. L'ARS Bretagne s'est appuyée sur un cadre d'orientation stratégique pour élaborer l'unique Schéma Régional de Santé et déterminer les thèmes sur lesquels se penchent les groupes techniques régionaux. Ce sont ainsi 22 thèmes qui ont été définis pour le SRS. Chacun de ces 22 thèmes sont déclinés en 5 chantiers. Un groupe technique régional a été constitué pour chaque chantier identifié. Pilotés par l'ARS Bretagne, ces derniers intègrent des experts, dont des représentants de l'URIOPSS Bretagne et un représentant de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA).

DAHC-HAD
M. Gaël De FRESLON Titulaire
FONDATION PARTAGE ET VIE - RÉSIDENCE PÈRE BROTTIER - PLECHATEL

Innovation en Santé
M. Frédéric MEUDEC Titulaire
Responsable des Systèmes d'Information - ASSOCIATION LES AMITIÉS
D'ARMOR - BREST

Organisation d'une démarche de parcours
M. Michel MOGAN Titulaire
Directeur Général Délégué aux Parcours de Vie et aux Parcours de Santé -
FONDATION ILDYS - BREST - Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Personnes âgées
M. Rémy LOCQUET Titulaire
Directeur - MAISON SAINT THOMAS DE VILLENEUVE - RENNES

Personnes en situation de handicap
M. Franck GALLEE Titulaire
Directeur régional - LADAPT OUEST - RENNES

CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTE

L'URIOPSS est représentée dans les 7 territoires de santé au sein du collège des représentants des professionnels et offreurs des services de santé. Certaines nominations sont en cours de modifications.

Territoire : BREST – MORLAIX - CARHAIX - QUIMPER - DOUARNENEZ - PONT L'ABBE

Représentants les personnes morales gestionnaires des services et établissements médico-sociaux

M. Joël GORON Titulaire
Directeur Général - Association Les Genêts d'Or - SAINT MARTIN DES CHAMPS

En cours de désignation Suppléante
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Territoire : LORIENT - QUIMPERLE

Représentants les personnes morales gestionnaires des services et établissements médico-sociaux

M. Marc De BEAULIEU Titulaire
Directeur Général - Association Perrine Samson - PLUMELIN

Mme Fabienne SORIN Titulaire
Responsable développement coordination médico-sociale - ADMR Fédération du Morbihan - VANNES

Territoire : VANNES - PLOERMEL - MALESTROIT

Représentants les établissements de santé

M. Patrick FLEURY Suppléant
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - Centre de Postcure Le Moulin Vert - SAINT-AVE

Représentants les personnes morales gestionnaires des services et établissements médico-sociaux

Mme Pascale MAESTRACCI Titulaire
Directrice Générale - Association ARGO - Kérélys Edilys Armor - VANNES

M. Philippe SCHABAILLIE Suppléant
Directeur Général - Association Gabriel Deshayes - AURAY
Secrétaire adjoint de l'URIOPSS Bretagne

Territoire : RENNES - VITRE - FOUGERES - REDON

Représentants les établissements de santé

Mme Karine MORAND

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Directrice - Hôpital Saint Thomas de Villeneuve - BAIN DE BRETAGNE

Titulaire

Représentants les personnes morales gestionnaires des services et établissements médico-sociaux

M. Eric CHOTARD

Directeur Général - Association Le Parc - FOUGERES

Titulaire

Mme Marie-Christine CARPENTIER

Directeur - Centre Médico Psycho-Pédagogique - REDON

Trésorière adjointe de l'URIOPSS Bretagne

Suppléante

Territoire : SAINT-MALO - DINAN

Représentants les établissements de santé

M. Patrick COLOMBEL

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Directeur - Centre Hospitalier Dinan Saint-Brieuc - DINAN

Titulaire

M. Philippe ROLLAND

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Directeur - AUB - SAINT-GREGOIRE

Suppléante

Représentants des présidents de commission médicale ou conférence médicale d'établissement

M. Serge RODRIGUEZ

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Président de CME - Association Clinique Saint Joseph - COMBOURG

Titulaire

M. Thierry DENOLLE

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Président de CME - Hôpital Arthur Gardiner - DINARD

Suppléant

Représentants les personnes morales gestionnaires des services et établissements médico-sociaux

M. Lionel BRUNEAU

Directeur Général - Association Quatre Vaulx Les Mouettes - SAINT CAST LE GUILDO

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

M. Philippe REUX

Directeur délégué aux projets - Association Ar Roc'h - BETTON

Suppléant

Mme Stéphanie BRIANTAIS
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - Hôpital Arthur Gardiner - DINARD

Titulaire

Mme Véronique SCHNEIDER
Directrice - Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve - BAGUER-MORVAN

Suppléante

Territoire : SAINT-BRIEUC - GUINGAMP - LANNION

Représentants les établissements de santé

M. Pascal CONAN
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur Général - Fondation Bon Sauveur - BEGARD

Titulaire

Représentants des présidents de commission médicale ou conférence médicale d'établissement

M. Arnaud CROCHETTE
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Président de CME - Centre Hospitalier Dinan Saint-Brieuc - DINAN

Suppléant

Représentants les personnes morales gestionnaires des services et établissements médico-sociaux

Mme Catherine ROGER
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directrice Médico-Social - Mutualité Française des Côtes d'Armor - SAINT BRIEUC

Titulaire

M. Jean-Michel FRIZJER
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - Association Montbareil - SAINT-BRIEUC

Suppléant

Mme Marianne ZOTTNER-GICQUEL
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directrice - SESVAD APF 22 - PLERIN

Titulaire

M. Bernard CALON
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - Centre Hélio-Marin - PLERIN

Suppléant

Territoire : PONTIVY - LOUDEAC

Représentants les personnes morales gestionnaires des services et établissements médico-sociaux

M. Erwan DANTEC
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - EHPAD Le Cosquer - LE QUILLIO

Suppléant

Mme Marie-Christine ECALE
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - EHPAD Saint-Joseph - GOUAREC

Suppléante

COMITE REGIONAL D'ORIENTATION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS PARTAGEES ET DE LA TELEMEDECINE

Le comité régional de coordination stratégique dédié aux systèmes d'informations partagées et à la télémédecine a été initié dans le contexte de concertation du Projet Régional de Santé.

Mme Céline HERVE

Conseillère Technique - URIOPSS Bretagne

COMITE STRATEGIQUE ET TECHNIQUE REGIONAL DE L'INFORMATION MEDICALE - COSTRIM

Le Comité Stratégique et Technique Régional de l'Information Médicale (COSTRIM), instance régionale de concertation avec les établissements de santé. Il contribue à la qualité de l'information médicale et anime des travaux d'intérêt régional en participant à l'analyse des études exploitant les données du Programme de médicalisation du système d'information (PMSI).

En cours de désignation

ESPACE DE REFLEXION ETHIQUE DE BRETAGNE

L'espace de réflexion éthique a vocation à susciter et à coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Les membres fondateurs et adhérents constituent le Réseau de réflexion éthique en santé de Bretagne (RRESB), auquel peuvent être intégrés d'éventuels membres associés sur proposition du directeur et du conseil d'orientation.

Association 4 Vaulx Les Mouettes

Représentée par M. Lionel BRUNEAU, Directeur Général - Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Association Les Amitiés d'Armor

Représentée par M. Gilles ROLLAND, Directeur Général - Président de l'URIOPSS Bretagne

EHPAD La Retraite

Représenté par Mme Geneviève KERDRAON, Directrice - Administratrice de l'URIOPSS Bretagne

IREPS

Représentée par M. Henri HENAFF, Administrateur IREPS et Vice-Président de l'URIOPSS Bretagne.

PARCOURS DE JEUNES ET D'ADOLESCENTS CONFIES A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE ET SOUFFRANT DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET/OU DE LA PERSONNALITE

L'ARS Bretagne a engagé, dans le cadre de la convention de partenariat qu'elle a signée en 2013 avec les quatre Conseils généraux de Bretagne, et à la demande de ces derniers, une réflexion sur les parcours de jeunes et d'adolescents confiés à l'aide sociale à l'enfance et souffrant de troubles du comportement et/ou de la personnalité. Plus précisément, il s'agit de jeunes et d'adolescents relevant à la fois de l'aide sociale à l'enfance (ASE), des services médico-sociaux et de la psychiatrie, sans qu'une solution satisfaisante et adaptée à leur situation ne soit trouvée au sein de l'offre de ces trois champs.

Mme Claire OBERTHUR

Directrice - Enfants de Rochebonne - Fondation Armée du Salut - SAINT-MALO

M. Patrick L'HER

Directeur de l'Unité Educative du Ponant - Association Don Bosco - LANDERNEAU

OBSERVATOIRE DU MEDICAMENT, DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DE L'INNOVATION THERAPEUTIQUE - OMÉDIT

L'OMÉDIT, née en 2005 avec la parution du Décret n° 2005-1023 du 24 août 2005 relatif au contrat de bon usage des médicaments et des produits et prestations mentionné à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale, est une structure d'appui de l'ARS dans la politique du médicament.

Sa principale mission est d'accompagner les professionnels de santé dans leur démarche d'amélioration de la qualité des pratiques thérapeutiques.

Ses attributions et programmes de travail relèvent d'un comité régional de pilotage qui comprend des gestionnaires, des prescripteurs, des professionnels de santé des différents secteurs d'activité (établissements sanitaires, ambulatoires et médico-sociaux) et des représentants des usagers.

Mme Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

ZONAGE INFIRMIER

En cours de désignation

Association des centres de soins ALLAIRE – MALANSAC

Titulaire

CEHB - Comité Entente Handicap Bretagne

Le Comité d'entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés est un regroupement informel d'associations. Cette instance permet aux associations de renforcer leurs liens et de s'organiser pour jouer un rôle actif pour promouvoir les intérêts et garantir les droits de toutes les personnes en situation de handicap et de leurs familles quelles que soient leurs déficiences.

L'URIOPSS Bretagne est membre du Comité Entente Handicap Bretagne. Elle y représentée par :

M. Lionel BRUNEAU

Directeur Général - Association Quatre Vaulx Les Mouettes - SAINT CAST LE GUILDO
Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Mme Elodie RUE-RIOCHE

Conseillère technique de l'URIOPSS Bretagne

Suppléante

CARSAT Bretagne - Commission de pénalités des EHPAD

Depuis le 1^{er} juillet 2010 la CRAM est devenue la CARSAT. Le dispositif de pénalités financières créé par la loi N° 2004-810 du 13 août 2004 a été modifié. La commission des pénalités est saisie, pour avis consultatif, par le Directeur d'une Caisse Primaire d'Assurance Maladie, sur la matérialité et la gravité des faits reprochés, la responsabilité de la personne et le montant de la pénalité susceptible d'être appliquée.

Côtes d'Armor

M. Philippe LE BRAS

Directeur - Maison Saint-Joseph - CREHEN

Titulaire

Finistère

M. Gilles ROLLAND

Directeur Général - Association Les Amitiés d'Armor - BREST
Président de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Ille et Vilaine

En cours de désignation

Titulaire

Morbihan

M. Marc De BEAULIEU

Directeur Général - Association Perrine Samson - PLUMELIN

Titulaire

CRESS - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne

La Chambre Régionale de l'Economie sociale de Bretagne est née en 1996 sous le nom de CRES, nouvelle appellation et nouvelle dynamique donnée au GRCMA (Groupement Régional de la Coopération, de la Mutualité et des Associations) qui existait depuis 10 ans.

Membre du Conseil d'Administration de la CRESS au nom de l'URIOPSS Bretagne :

M. Patrice CHATEAUGIRON

Titulaire

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

M. Michel JEZEQUEL

Suppléant

Directeur Général de l'Association Don Bosco

CESER - Conseil Economique, Social et Environnemental de Bretagne

Le Conseil Economique, Social et Environnemental est l'assemblée consultative de la Région. Composé de représentants de la vie économique, sociale, culturelle et environnementale, il émet des avis et réalise des études sur les questions d'intérêt régional.

Mme Marie-Christine CARPENTIER

Titulaire

Trésorière adjointe de l'URIOPSS Bretagne

Membre du Bureau du CESER

Comité Régional du Travail Social

Le CRTS de Bretagne participe à la démarche globale d'observation, d'analyse et de prospective sur l'évolution des politiques sociales, des métiers du travail social et des formations qui s'y rapportent. Il encourage la mutualisation des informations et la confrontation des analyses, tant diagnostiques que prospectives, au sujet des évolutions en cours dans le secteur du travail social.

A l'échelle régionale, les travaux du CRTS participent à caractériser les problèmes sociaux, à apprécier les enjeux du travail social et à susciter des innovations, en particulier dans le champ de la formation professionnelle.

M. Jean-Guy HEMONO

Titulaire

Directeur Général - Sauvegarde 56 - LORIENT

Conseil Régional de Bretagne - Contrat d'objectifs régional emploi-formation sanitaire, social et médico-social

Le contrat d'objectifs Emploi-Formation sanitaire, social et médico-social à apporter des réponses adaptées en matière de formation et d'emploi aux besoins régionaux et territoriaux, à travailler sur la qualité de l'alternance en mettant en place des groupes de réflexion avec les différents partenaires, afin d'adapter au mieux les demandes de formation et de stage des étudiants bretons.

M. Patrice CHATEAUGIRON

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Mme Véronique DORVAL

Directrice Adjointe de l'URIOPSS Bretagne

Crédit Coopératif - Comité Régional et Conseil d'Agence

Le Groupe Crédit Coopératif est un groupe bancaire coopératif. Il est organisé autour d'une banque nationale, le Crédit Coopératif, société coopérative anonyme de Banque populaire à capital variable, présente dans toutes les régions de France.

La vocation du Crédit Coopératif, précisée dans sa déclaration de principes, est de « concourir au développement des personnes morales qui composent l'économie sociale ».

Ainsi est-il la banque de référence de l'économie sociale, des entreprises coopératives ou groupées, des associations, des mutuelles, des SEM, des organismes paritaires, de l'ensemble des organismes au service de l'intérêt général, qui interviennent dans tous les domaines : sanitaire et social, culture, logement social, protection sociale, distribution, industrie,... Le Crédit Coopératif travaille en lien étroit avec les mouvements qui les fédèrent et met son expérience au service des PME-PMI de tout secteur.

L'URIOPSS Bretagne est mandatée par le Crédit Coopératif pour siéger au Comité Régional et au Conseil d'Agence.

M. Daniel HARDY

Administrateur l'URIOPSS Bretagne

Membre du comité régional

Mme Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

Membre du conseil d'agence

DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

L'URIOPSS Bretagne participe à plusieurs instances :

CRHH - Comité Régional de l'Hébergement et de l'Habitat

M. Patrice CHATEAUGIRON

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Membre suppléant du Bureau du CRHH

Mme Denis DAVID

Directrice - SAVA Itinéraire Bis - MORDELLES

Suppléant

Commission PDALHPD - Commission régionale de coordination et d'évaluation des Plans Départementaux d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

M. Patrice CHATEAUGIRON

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Mme Denis DAVID

Directrice - SAVA Itinéraire Bis - MORDELLES

Suppléant

DRJSCS - Direction régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

L'URIOPSS Bretagne participe à plusieurs comités régionaux :

Comité régional relatif au schéma des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales 2015-2020

M. Daniel GOUPIL

Directeur Général - APASE - CESSON-SEVIGNE

Titulaire

Mme Sylvie VIROLLE

Directrice - Association Tutélaire d'Ille et Vilaine - RENNES

Suppléant

GCS Esanté Bretagne

Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) assure la maîtrise d'ouvrage opérationnelle des projets et services de E-santé en Bretagne. Sa mission consiste à développer des services numériques performants, interopérables et sécurisés, respectant la confidentialité des données médicales, au service de la qualité et de la continuité de prise en charge des patients

Comité de pilotage régional de la Télémedecine pour les territoires insulaires

M. Sébastien MAILLARD

Titulaire

Directeur Général - Association Kervihan – BREHAN
Vice-Président de l'URIOPSS Bretagne

Schéma directeur du GCS Esanté Bretagne

M. Serge RAOULT

Titulaire

Directeur - Association Rey Leroux - LA BOUËXIERE

Mouvement Associatif

Le Mouvement Associatif rassemble les organismes représentatifs des divers domaines de l'activité associative. Elle est un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française.

M. Patrice CHATEAUGIRON

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Observatoire Régional Santé Bretagne

L'ORS Bretagne créé en 1982 est une structure associative qui réalise en toute indépendance des études en santé publique. Par ses travaux, l'ORS Bretagne contribue à améliorer la connaissance de l'état de santé de la population bretonne et à en analyser les déterminants. Les interventions de l'ORS Bretagne s'inscrivent ainsi notamment dans le cadre d'une mission d'aide à la décision auprès des différents acteurs de santé, afin que soient mis en adéquation besoins de la population et réponses apportées.

M. Gilles CHATEL

Président ASSAD - REDON

Vice Président de l'URIOPSS Bretagne

UDES - Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

L'UDES, union des employeurs de l'économie sociale et solidaire, regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches et secteurs professionnels. Le réseau UNIOPSS/URIOPSS est représenté dans chacune des unions régionales ainsi qu'à l'instance nationale.

M. Patrice CHATEAUGIRON

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Mme Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

Suppléante

LES MANDATS INTERREGIONAUX

DIRPJJ - Instance Régionale de Concertation

La Direction Interrégionale Grand Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie) et les Fédérations CNAPE, URIOPSS et FN3S affirment leur volonté d'une harmonisation et d'une complémentarité entre le secteur public et le secteur associatif pour garantir la meilleure prise en charge possible des jeunes confiés par les autorités judiciaires.

Cette volonté de complémentarité se traduit entre autre par la mise en place d'une Instance Régionale de Concertation sur les objectifs stratégiques régionaux et sur la mise en œuvre des objectifs opérationnels.

Cette concertation se fait dans la limite et le respect des prérogatives et des responsabilités de chacun des acteurs.

Le Conseil Consultatif Régional est composé du Directeur Interrégional et des Directeurs Départementaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de représentants des CNAPE, des URIOPSS et de la FN3S des trois régions administratives.

Mme Marie-Odile SASSIER

Directrice Générale - Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence 35 - SAINT-GREGOIRE

Titulaire

M. Jean-Guy HEMONO

Directeur Général - Sauvegarde 56 - LORIENT

Suppléant

TITSS - NANTES - Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale

Les tribunaux interrégionaux de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) sont des juridictions administratives spécialisées. Ils statuent, en première instance, sur les recours formés *"contre les décisions prises par le représentant de l'Etat dans le département, le directeur de l'agence régionale de santé et le président du Conseil général déterminant les dotations globales, les remboursements forfaitaires, les prix de journée et autres tarifs des services et établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de statut public ou privé"*.

Mme Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

LES MANDATS DEPARTEMENTAUX

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Côtes d'Armor

La loi du 26 janvier 2016 relance le projet du Dossier Médical Partagé et en confie la gestion à la Cnamts. Avant sa généralisation prévue à partir de 2017, la Caisse Nationale souhaite expérimenter le déploiement du DMP auprès de 9 Cnam. La Cnam des Côtes d'Armor fait partie des caisses expérimentatrices. La Cnam des Côtes d'Armor a souhaité expérimenter le déploiement du DMP auprès des EHPAD du département.

M. Jean-Michel FRIZJER

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Directeur - Association Montbareil - SAINT-BRIEUC

**Membre du Comité de Pilotage et
du Comité de Projet**

CODAMUPS - Comité Départemental des Côtes d'Armor de l'Aide Médicale Urgente

Les CODAMU devenus CODAMUPS ont été créés en 1986 et 1987 par la loi sur l'Aide médicale d'urgence et ses décrets, puis les textes créant la permanence des soins en 2002 et 2003.

Ces textes ont aussi mis en place les SAMU, les SMUR et les Centres de Répartition et de Régulation des Appels (dits Centres 15).

Le CODAMUPS est un organe de concertation départemental qui a pour mission de faire des propositions au Préfet en matière d'Aide Médicale Urgente et de permanence des soins et d'en assurer le suivi.

M. Patrick COLOMBEL

Directeur - Centre Hospitalier Dinan Saint-Brieuc - DINAN

(Représentation conjointe URIOPSS - FEHAP)

Titulaire

M. Bernard CALON

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Directeur - Centre Hélio-Marin - PLERIN

Suppléant

Comité de Pilotage du 4ème schéma départemental Bien Vieillir en Finistère

Mme Geneviève KERDRAON

Titulaire

Directrice - EHPAD La Retraite – QUIMPER
Administratrice de l'URIOPSS Bretagne

M. Arnaud RANNOU

Suppléant

Directeur du Pôle Personnes Agées - Fondation Massé Trévidy - QUIMPER

Comité de Pilotage du 4ème Schéma Départemental en faveur des personnes handicapées du Finistère

Depuis le vote du 4ème schéma départemental "Vivre ensemble pour les personnes handicapées" le 20 juin 2013, la **phase de mise en œuvre des orientations** a pris le pas sur la phase de concertation.

Dans ce cadre, **le comité de pilotage se réunit 2 fois par an** afin d'examiner les modalités de mise en œuvre du schéma sur le plan quantitatif et qualitatif.

M. Erick SCHWARTZ

Titulaire

(Représentation conjointe URIOPSS-ARAMIS)
Directeur Général - Association Kan Ar Mor – DOUARNENEZ
Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

M. Jean ELLEOUET

Suppléant

(Représentation conjointe URIOPSS-ARAMIS)
Président - Association Don Bosco - LANDERNEAU
Secrétaire de l'URIOPSS Bretagne

Commission de Médiation de la Loi DALO d'Ille et Vilaine

M. Pascal DREANO-DELALE

Suppléant

Directeur - Association Le Goëland - SAINT-MALO

Commissions de Sélection d'Appels à Projets - Finistère

Les commissions auront un rôle de sélection, et rendront leurs avis « sous forme de classement », la décision d'autorisation relevant ensuite de(s) l'autorité(s) compétente(s). Les représentants des établissements gestionnaires auront une voix consultative. L'URIOPSS est représentée au sein de ces commissions par :

Pour les projets de compétence d'autorisation du Conseil Général

M. Jean ELLEOUET

Titulaire

Président - Association Don Bosco - LANDERNEAU

Secrétaire de l'URIOPSS Bretagne

Pour les projets de compétence conjointe Conseil Général-ARS

Mme Hélène BLAIZE

Titulaire

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Directrice Générale - Fondation Ildys - ROSCOFF

Mme Doriane LEROUX

Suppléante

Directrice Qualité, Communication, Innovation - Association Les Amitiés d'Armor - BREST

Mme Geneviève KERDRAON

Personne Qualifiée

Directrice - EHPAD La Retraite – QUIMPER

Administratrice de l'URIOPSS Bretagne

Pour les projets de compétence conjointe Conseil Général-Préfet

M. Jean ELLEOUET

Titulaire

Président - Association Don Bosco - LANDERNEAU

Secrétaire de l'URIOPSS Bretagne

Mme Geneviève KERDRAON

Titulaire

Directrice - EHPAD La Retraite – QUIMPER

Administratrice de l'URIOPSS Bretagne

Commissions de Sélection d'Appels à Projets - Ille-et-Vilaine

Les commissions auront un rôle de sélection, et rendront leurs avis « sous forme de classement », la décision d'autorisation relevant ensuite de(s) l'autorité(s) compétente(s). Les représentants des établissements gestionnaires auront une voix consultative. L'URIOPSS est représentée au sein de ces commissions par :

Pour les projets de compétence d'autorisation du Conseil Général

M. Christophe HERVE **Suppléant**
(Représentation conjointe URIOPSS-UNA 35)
Directeur - ADS de la Côte d'Emeraude - DINARD

M. Jean-Luc BOISARD **Suppléant**
Directeur Général - ASFAD - RENNES

Pour les projets de compétence conjointe Conseil Général-ARS

M. Gaël De FRESLON **Titulaire**
(Représentation conjointe URIOPSS-CEPA 35-FEHAP-FNADEPA)
Directeur - Résidence Père Brottier - Fondation Caisses d'Epargne - PLECHATEL

M. Franck GALLEE **Suppléant**
(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)
Directeur - ADAPT - Bretagne Médico-Social - BETTON

Pour les projets de compétence conjointe Conseil Général-Préfet

M. Claude PAJOT **Titulaire**
(Représentation conjointe URIOPSS-FNARS 35)
Président de la FNARS 35
Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Mme Marie Odile SASSIER **Suppléante**
(Représentation conjointe URIOPSS-FNARS 35)
Directrice Générale - Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte en Ille et Vilaine - RENNES

Commissions de Sélection d'Appels à Projets - Morbihan

Les commissions auront un rôle de sélection, et rendront leurs avis « sous forme de classement », la décision d'autorisation relevant ensuite de(s) l'autorité(s) compétente(s). Les représentants des établissements gestionnaires auront une voix consultative. L'URIOPSS est représentée au sein de ces commissions par :

Pour les projets de compétence conjointe Conseil Général-ARS

M. Patrick FLEURY

Titulaire

(Représentation conjointe URIOPSS-FEHAP)

Directeur - CPC Le Moulin Vert Kervillard et Pôle Médico-Social des ateliers du Moulin Vert - SARZEAU - ARZON

Pour les projets de compétence Préfet

En cours de désignation

Titulaire

Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

La loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement impose la création, dans tous les départements, d'un conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA). Présidé par le président du conseil départemental, ce conseil est composé de représentants des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs proches aidants ; du département et d'autres collectivités territoriales et d'EPCI : de l'ARS ; des services départementaux de l'Etat ; de l'ANAH ; du recteur d'académie ; de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ; des représentants des assurances vieillesse et maladie, des mutuelles et des fédérations des institutions de retraite complémentaire ; des AOT ; des bailleurs sociaux ; des architectes urbanistes ; des organisations syndicales représentatives des employeurs et des salariés des établissements et services spécialisés concernés ; des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes âgées et des personnes handicapées. Il comporte au moins de formations spécialisées : pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées.

Ce conseil a pour mission d'assurer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.

Côtes d'Armor

Formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées :

M. Pierre-Bernard GESREL

Titulaire

Directeur - EHPAD et foyer de vie - Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve - MONCONTOUR

M. Jacques BRAJEUL

Suppléant

Directeur - Maison de Retraite Le Bourgneuf - MERDRIGNAC

Formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées :

M. Jacky KERGONNA

Titulaire

Directeur - Foyer Beaumanoir - Mas les petites pierres - EVRAN

Mme Françoise FIAUT-MATELOT

Suppléante

Vice-Présidente - Fondation Bon Sauveur - BEGARD

Finistère

Formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées :

M. Arnaud RANNOU

Titulaire

Directeur du Pôle Personnes Agées - Fondation Massé Trévidy - QUIMPER

Mme Geneviève KERDRAON

Suppléante

Directrice - EHPAD La Retraite - QUIMPER

Formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées :

M. Michel JEZEQUEL

Titulaire

Directeur Général - Association Don Bosco - LANDERNEAU

M. Loïc DE L'ESTOURBEILLON

Suppléant

Directeur du Territoire Quimper Communauté, Pôle Personnes Agées / Personnes Handicapées - Fondation Massé Trévidy - QUIMPER

Ille et Vilaine

Formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées :

M. Damien TELLIER

Titulaire

Directeur Dispositif Rochers - Association Ar Roc'h - BETTON

M. Philippe LECLERC

Suppléant

Directeur Général - Association de la Bretèche - SAINT SYMPHORIEN

Morbihan

En cours de désignation

Conseil Général du Finistère

Dispositif de médiation des « personnes qualifiées »

Le dispositif des « personnes qualifiées » permet à toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social et/ou son représentant légal de solliciter une personne qualifiée, en vue de mettre en place une médiation lorsque des difficultés sont rencontrées dans son accompagnement.

M. Henri HENAFF

Vice-Président de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Plate-forme des parcours

Plate-forme des parcours constituée par le Conseil Général du Finistère pour faciliter les démarches des personnes en situation de handicap.

M. Jean ELLEOUET

Président - Association Don Bosco - LANDERNEAU

Secrétaire de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

M. Erick SCHARWTZ

Directeur Général - Association Kan Ar Mor – DOUARNENEZ

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Suppléant

CPAM du Finistère - Commission des Etablissements de Santé

M. Michel BOSCHER

(Représentation conjointe URIOPSS - FEHAP)

Directeur - Maison Saint-Joseph - QUIMPERLE

Titulaire

Hôpital à Domicile 35

Lancée en 2004 dans le Pays de Rennes sous le parrainage de la Mutualité Française et du réseau d'aide à domicile UNA 35, elle vise à se développer sur un large secteur couvrant les trois-quarts du département, à l'exception de Saint-Malo et de son arrière-pays. « L'hôpital sans mur » s'adresse à tous les âges de la vie, y compris pour la prise en charge de pathologies lourdes, les soins de fin de vie, les grossesses à risques. Partout un comité d'animation et de suivi regroupe des élus, les professionnels de santé, les services de soins infirmiers à domicile.

Mme Marie-Christine CARPENTIER

Titulaire

Directrice - CMPP - REDON

Trésorière adjointe de l'URIOPSS Bretagne

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Mission Réponse accompagnée pour tous

Dans le cadre de l'engagement du Département d'Ille et Vilaine, de l'Agence Régionale de Santé et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées en tant que territoire pionnier pour mettre en place la mission « Réponse accompagnée pour tous », l'URIOPSS est présente au sein du Comité de projet.

Finistère

M. Michel MOGAN

Titulaire

Directeur Général Délégué aux Parcours de Vie et aux Parcours de Santé - Fondation Ildys - BREST

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

M. Philippe CARLIER

Suppléant

Membre du Dispositif Permanent d'Orientation

Directeur Pôle Actions Médico-Sociales - Association Don Bosco - LANDERNEAU

Ille et Vilaine

Mme Marie-Laure LE CORRE

Titulaire

Directrice des Etablissements et Services - Association Espoir 35 - RENNES

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance du Finistère

L'Observatoire départemental de la protection de l'enfance, créé en octobre 2008 s'appuie sur un comité de pilotage partenarial dont les missions sont les suivantes :

- Définition des axes de travail et validation du programme annuel des travaux de l'Observatoire
- Suivi des travaux et prise de décision pour tout élément nécessaire à leur mise en œuvre
- Examen en commun des projets pour faciliter leur aboutissement

Mme Gwenola RENARD

Titulaire

Directrice du D.E.M.O.S/S.A.F.A et du S.E.M.O - Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère - BREST

M. Patrick BEAUVAIS,

Titulaire

Directeur du Pôle Enfance & Familles, Fondation Massé Trévidy - QUIMPER

Mme Annie COLLIOT,

Suppléante

Directrice du pôle social, Fondation Ildys - BREST

M. Rodolphe BLANC,

Suppléant

Directeur Général de l'Association Aide Educative de Cornouaille, Association Avel Mor - QUIMPER

Tribunal Administratif - Commission des impôts directs et des taxes sur les chiffres d'affaires

Les commissions départementales sont des organismes de recours. Elles sont saisies par les contribuables ayant fait l'objet d'un contrôle fiscal et qui sont en désaccord avec les conséquences de ce contrôle. Les commissions interviennent dans un cadre précis, avant toute procédure contentieuse, pour donner un avis sur les faits lorsqu'il y a désaccord entre les contribuables et l'administration fiscale. Elles ont un rôle dans la prévention des litiges puisqu'elles ont vocation à les régler en dehors des tribunaux moyennant un avis consultatif qui ne s'impose pas à l'administration fiscale mais qu'elle suit totalement ou partiellement dans de nombreux cas.

Mme Nathalie PERRET-LAUNAY

Titulaire

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

LES MANDATS NATIONAUX

Commissions Politiques de l'UNIOPSS

En application de son Projet stratégique 2014-2020, l'UNIOPSS revoit le rôle et l'organisation de ses Commissions.

« Le rôle des Commissions de l'UNIOPSS est principalement politique, en ce sens qu'il doit permettre à l'Union comme à ses adhérents de se positionner sur les situations sociales rencontrées, sur les initiatives des pouvoirs publics, d'appuyer le fonctionnement des associations de solidarité et de remplir leur rôle tribunicien vis-à-vis des médias et des décideurs politiques. »

Celles-ci sont, dorénavant, fixées au nombre de 6. Elles sont composées conjointement de représentants politiques d'Adhérents nationaux et d'URIOPSS.

Les 6 commissions politiques de l'UNIOPSS sont les suivantes :

- **Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap et des personnes âgées**
- **Enfance(s) et famille**
- **Lutte contre la pauvreté et l'exclusion (LCE) - Collectif ALERTE**
- **Modèle socio-économique associatif**
- **Santé**
- **Territoires et vivre ensemble**

Chaque commission politique se décline en un ou plusieurs groupes de travail dits de concertation. Les groupes de concertation sont des groupes techniques composés de représentants des Adhérents nationaux et d'URIOPSS.

AUTONOMIE ET CITOYENNETE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGEES

Commission :

M. Michel MOGAN,

Titulaire

Directeur Général Délégué aux Parcours de Vie et aux Parcours de Santé - Fondation Ildys - BREST
Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Groupes de concertation :

Personnes âgées

Mme Véronique DORVAL,

Titulaire

Directrice adjointe de l'URIOPSS Bretagne

Personnes en situation de handicap

Mme Elodie RUE-RIOCHE,

Titulaire

Conseillère technique de l'URIOPSS Bretagne

ENFANCE(S) & FAMILLES

Commission :

M. Patrick L'HER,

Directeur de l'Unité Educative du Ponant - Association Don Bosco - LANDERNEAU

Titulaire

Groupes de concertation :

Petite Enfance

Mme Marie-Anne RADIGUE,

Directrice M'Ti Moun, Association ASFAD, RENNES

Titulaire

Protection de l'Enfance

M. Xavier VELLY

Directeur du REPIS, ADSEA 29, QUIMPER

Titulaire

M. Patrick BEAUVAIS

Directeur du Pôle Enfance & Familles- Fondation Massé Trévidy - QUIMPER

Titulaire

MODELE SOCIO-ECONOMIQUE ASSOCIATIF

Commission :

M. Sébastien MAILLARD,

Directeur Général de l'Association Kervihan, BREHAN

Vice-Président de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Groupe de concertation :

Gouvernance(s)

M. Michel JEZEQUEL

Directeur Général de l'Association Don Bosco

Titulaire

SANTE

Commission :

M. Alain TANGUY,

Directeur Général Délégué du groupe de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, LAMBALLE

Vice-Président de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Groupe de concertation :

TASK Force Santé

M. Alain TANGUY,

Directeur Général Délégué du groupe de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, LAMBALLE

Vice-Président de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Mme Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

Suppléante

Réforme du financement des services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)

Mme Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Veille législative et réglementaire

M. Gauthier NAOUR

Conseiller technique de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE

Commission :

M. Daniel HARDY

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

M. Lionel DENIAU

Directeur de l'Association AR ROC'H, BETTON

Suppléant

Groupe de concertation :

Représentants des CESER

M. Daniel HARDY

Administrateur de l'URIOPSS Bretagne

**Titulaire
Président du Groupe**

Fondation Banque Populaire

Créée en 1992, la Fondation est l'instrument de mécénat des Banques Populaires dans les domaines de la culture et de la solidarité. Elle s'engage dans trois domaines : la musique, le handicap et l'artisanat d'art. La Fondation bâtit son action autour de deux principes : solidarité et envie d'agir.

Mme Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS Bretagne

Titulaire

Mme Sara CALMANTI

Directrice de l'Association La Brise, RENNES

Suppléante

COORDONNEES DES REFERENTS MANDATS AU SIEGE DE L'URIOPSS BRETAGNE

Nathalie PERRET-LAUNAY - Directrice
direction@uriopss-bretagne.asso.fr

Céline HERVE - Conseillère Technique
c.herve@uriopss-bretagne.asso.fr

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations relatives aux mandats
de l'URIOPSS Bretagne sur notre site internet :

www.uriopss-bretagne.asso.fr



Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés
Sanitaires et Sociaux à but non lucratifs

203 G, avenue du Général Patton
BP 20219
35702 Rennes Cedex 7

Tél. 02 99 87 51 52

uriopss@uriopss-bretagne.asso.fr